



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E104104

VALABLE JUSQU'AU 09/09/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/05/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 751 646 027

Siret : 751 646 027 00035

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 212514900173

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010210623104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010210623104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : SINERPUR

55/57 RUE DE PARIS
95320 ST LEU LA FORET

Téléphone : 01 39 95 45 37

Portable : 06 47 16 64 05

Site Internet : www.sinerpur.fr

E-mail : contact@sinerpur.fr

Responsabilité légale :

ALOUACHE KARIM CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	30/11/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/09/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Agenceur,Électricien,Menuisier)	13/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	13/09/2022
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/09/2022
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	30/11/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/09/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/09/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	13/09/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.